

VILLE DE NOISIEL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES/DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES
PUBLICS/SECTEUR MARCHES PUBLICS

DEC2021_ 0007

DÉCISION

OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES N° 21D02 RELATIF À LA MAINTENANCE DU MATÉRIEL ET LOGICIEL GVE, GÉO VERBALISATION ÉLECTRONIQUE, POUR LA POLICE MUNICIPALE, « SOLUTION GVE » AVEC LA SOCIÉTÉ LOGITUD SOLUTIONS

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code de la commande publique, notamment son article R. 2122-3-3°,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° DEL2020_0064 du Conseil municipal du 24 mai 2020 portant délégations au maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU le bon de commande n° PM180014 en date du 11 avril 2018, adressé à la société LOGITUD SOLUTIONS, relatif à l'acquisition et l'installation de la solution GVe (Géo Verbalisation électronique) pour la police municipale, comprenant : sept terminaux de verbalisation électronique de type Motorola G5, logiciel GVe associé et kit de connexion au CNT (routeur de transfert + alimentation), en remplacement des matériels et logiciel PVe (Procès Verbal électronique),

CONSIDÉRANT que le marché public de maintenance du système PVe est arrivé à son terme le 31 décembre 2020, et qu'il convient d'en conclure un nouveau afin d'assurer le maintien en bon état de fonctionnement de la nouvelle solution GVe,

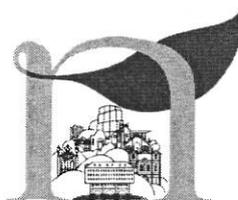
CONSIDÉRANT la proposition afférente de la société LOGITUD SOLUTIONS,

CONSIDÉRANT que la prestation relève de la catégorie d'achat « Services » et de l'unité fonctionnelle 15.02.09 « Maintenance matériel et logiciel GVe » dont la valeur ne dépasse pas 25 000 € HT,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec la Société LOGITUD SOLUTIONS SAS, sise ZAC du Parc-des-Collines, 53 rue Victor-Schœlcher 68200 MULHOUSE, le marché public de services n° 21D02 relatif à la maintenance de la solution GVe (Géo Verbalisation électronique) pour la police municipale, comprenant : sept terminaux de verbalisation électronique, logiciel GVe associé et kit de connexion au CNT (routeur de transfert + alimentation), pour

1/2



VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision DEC2021_ 0007

Portant « Conclusion du marché public de services n° 21D02 relatif à la maintenance du matériel et logiciel GVE, géo verbalisation électronique, pour la police municipale, « solution GVE » avec la société LOGITUD Solutions »

une première période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 puis renouvelable tacitement par période annuelle, deux fois maximum.

Le montant global et forfaitaire annuel est de 1 441,07 € HT (soit 1 729,28 € TTC), payable annuellement, terme à échoir, sur présentation de la facture.

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au budget communal.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne ;
- Madame la Comptable publique de Marne-la-Vallée ;
- Madame le Directeur général des services de Noisiel ;
- au titulaire du marché,

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel, le 18.01.2021



Le Maire

Mathieu Viskovic

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'État le 21 JAN. 2021
Affiché en Mairie le 21 JAN. 2021
Publié au RAA le 21 JAN. 2021
Notifié le

2/2

